

Conditions Générales du Programme Fidélité Rubis

Applicables au 01/09/2026

Article 1 : Objet du Programme

Le Programme Fidélité Rubis, est un service offert par le réseau Rubis dans le but de récompenser et fidéliser ses usagers.

Le Programme Fidélité Rubis permet à toute personne disposant d'une carte Oûra nominative valide de cumuler des points lors de chaque validation dans le bus. Les validations via un Billet sans contact (non nominatif) sont exclues du Programme. Une validation de la carte Oûra vaut 1 point de Fidélité, quel que soit le titre de transport chargé sur la carte.

Chaque point augmente d'autant la probabilité d'être tiré au sort à l'occasion de tirages ponctuellement réalisés par Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse sur la base des points acquis sur une période donnée.

Article 2 : Adhésion au Programme et désinscription

L'adhésion au Programme Fidélité Rubis est ouverte à toute personne munie d'une carte Oûra nominative valide, indépendamment du titre de transport en cours de validité chargé sur la carte, et âgée de 15 ans ou plus.

Pour les mineurs âgés de moins de 15 ans, l'inscription et la participation au Programme Fidélité Rubis sont subordonnées à l'accord préalable et sous la responsabilité du titulaire de l'autorité parentale.

Pour adhérer au Programme Fidélité Rubis, l'utilisateur doit faire une demande d'inscription au Programme Fidélité Rubis en ligne sur le site www.rubis.grandbourg.fr/. L'inscription est également possible à l'Agence Grand Bourg Mobilités.

À tout moment et sans motif, l'adhérent peut décider de se désinscrire en écrivant une demande sur le formulaire de contact du site www.rubis.grandbourg.fr/ ou auprès de l'Agence Grand Bourg Mobilités.

Article 3 : Cumul des Points de Fidélité

Les points de Fidélité sont cumulés automatiquement à chaque validation de la carte Oûra, hors correspondance, à bord d'un service Rubis équipé d'appareil de validation (lignes urbaines, lignes périurbaines, transport à la demande). Chaque validation vaut 1 point.

Les points de Fidélité sont rattachés à un compte client personnel et ne sont pas transférable à un compte client tiers.

Le nombre de points cumulés lors d'une validation peut être variable, en effet lors de certaines périodes décidées par Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, les points peuvent être doublés. Une communication sera alors effectuée pour que l'utilisateur soit au courant que pendant cette période ses validations lui rapportent plus de points.

Article 4 : Récompense

Plusieurs fois par an, à un rythme défini par Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, un décompte des points acquis sur une période définie par Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse est effectué, puis un tirage au sort aléatoire est réalisé auprès de l'ensemble des adhérents au Programme Fidélité ayant cumulé des points. Ce tirage au sort est pondéré selon le nombre de points de Fidélité cumulés sur la période ; offrant ainsi plus de chance de gagner à l'utilisateur qui aura le plus validé. Les gagnants au tirage gagnent une récompense et en sont informés par email ou téléphone. Les perdants sont informés par email.

Article 5 : Modalités de réception des récompenses

Il y a plusieurs manières de récupérer la récompense en fonction du lot choisi, à savoir :

- Retrait à l'Agence Grand Bourg Mobilités
- Envoi directement par mail à l'adresse du gagnant inscrite lors de son adhésion
- Retrait directement auprès de l'établissement partenaire

Les modalités de remise de chaque lot sont spécifiées dans le mail envoyé au gagnant.

Article 6 : Perte de carte Oûra

En cas de perte de la carte Oûra, il est nécessaire d'acheter un duplicata à l'Agence Grand Bourg Mobilités. Les points sont automatiquement transférés sur la nouvelle carte Oûra.

Article 7 : Modification ou Résiliation du Programme

Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au Programme Fidélité à tout moment, avec ou sans préavis.

En cas de résiliation du Programme, les points de fidélité non utilisés seront perdus.

Article 8 : Protection des Données

Les données personnelles des participants au Programme Fidélité seront traitées conformément à la législation en vigueur et à la politique de confidentialité Rubis.